



Projet stratégique de France Télévisions 2016-2020

La suppression du Pôle : une proximité en trompe-l'œil

Suite au CCE du 3 mai, on voit poindre désormais les contours du **projet Ernotte pour les 4 ans à venir**. Un projet dans la continuité des précédents, reposant sur les économies (150 M€ de financements à trouver d'ici 2020) et la baisse des effectifs.

Si l'on obtient de nouvelles recettes commerciales grâce aux droits sur les œuvres qu'on finance, elles serviront à nourrir la production privée. En interne en revanche, on est priés de se serrer la ceinture et de se réformer. Delphine Ernotte l'a martelé : l'entreprise devra être à l'équilibre financier chaque année.

Bien sûr, tout comme son prédécesseur, Delphine Ernotte annonce un développement des productions régionales et plus de proximité, mais les débats ont fait apparaître qu'en réalité il s'agit d'un **marchandage visant à faire évoluer les pratiques en région** : si vous voulez qu'on double le volume de production régionale, il va falloir revoir les organisations du travail, les process, les métiers – « une redéfinition parfois profonde » – et multiplier les compétences complémentaires, grâce à la révolution numérique et aux nouvelles technologies.

Ainsi, à en croire la présidente de France Télévisions, il resterait des gisements de productivité en région à France 3, des salariés qui n'auraient « pas assez de travail ».

Le bon élève, l'exemple pour la présidente, ce sont les stations d'Outre-mer, où nos collègues, poly-compétents seraient beaucoup plus productifs. Ces derniers ont beau dénoncer leur sous-financement chronique, leurs conditions de travail dégradées, le fait qu'on remplit parfois l'antenne avec de la simple radio filmée par une caméra automatique, rien n'y fait.

Pour commencer, **on va imposer aux 3400 salariés de France 3 régions une nouvelle réorganisation** pour défaire ce qu'on a laborieusement mis en place au cours des 5 dernières années.

Ainsi les jours du pôle Nord-Ouest sont comptés. En lieu et place en janvier 2017, 5 régions avec chacune un directeur à sa tête et, en théorie, 6 journaux régionaux.

Mais **qu'on ne se fasse pas d'illusions**, le Pôle a éloigné les centres de décision des antennes, tout en mutualisant et en supprimant des postes (50 ETP pour le Pôle Nord-Ouest), sa suppression va encore accentuer le mouvement. Les fonctions qui ont été mutualisées ne seront pas « démutualisées », à l'exception peut-être de la gestion d'antenne.

Quid des fonctions support ? La direction assure qu'il n'y aura pas de mobilités forcées. Selon Olivier Godard, le DRH du réseau de France 3, la régulation d'activité

et les moyens généraux sont « une vraie réussite », elles seront donc maintenues, soit sur le lieu actuel d'affectation des salariés, soit à Paris, si ces derniers sont d'accord pour rejoindre le siège.

Les RH et la finance resteraient « en proximité ». Suivant la taille de la région – dans l'actuel Pôle, la Normandie sera désormais la plus grosse région, Centre-Val de Loire et Pays de la Loire les plus petites – il pourrait s'agir soit d'un DRH soit d'un RRH.

Le grand jeu de chaises musicales des chefs – et son probable cortège de promotions – va donc recommencer, tandis que pour la base, le rouleau compresseur de réduction d'effectifs ne va pas s'arrêter puisque la direction entend bien profiter de la pyramide des âges très vieillissante de l'entreprise pour remplacer a minima les départs en retraite, en particulier dans les métiers administratifs.

Et pour accompagner cette réforme, on ne peut que redouter le **bouleversement des instances représentatives du personnel**. La mise en place de DUP (délégations uniques du personnel fusionnant les DP et le CHSCT, voire le CE) est en embuscade avec des responsabilités accrues et plus complexes sur le dos d'élus du personnel dotés de moins de moyens pour travailler.

Quant aux activités sociales et au patrimoine de l'actuel CE, rien n'est dit sur leur avenir avec les différentes entités qui s'annoncent... A ce sujet une négociation doit s'ouvrir en juin.

Et tout ça pour quoi ?

Des nouveaux créneaux régionaux ? On nous annonce un essai de prime time régional à l'horizon 2017, mais pour l'instant il s'agit d'une soirée unique. Rien de régulier.

Des décrochages ponctuels ? On nous promet des prises d'antenne exceptionnelles. Revoilà donc les PAE, qui devaient être mensuelles il y a encore 2 ans mais sont tombées dans l'oubli, sous le coup des restrictions budgétaires et faute d'obtenir des créneaux de diffusion honorables.

Côté info, il s'agit de **dégager des moyens pour la chaîne info** qui doit commencer à émettre dans quatre mois, tout en enterrant les locales dans la diffusion desquelles il n'est pas question de mettre un kopeck.

Quant **à la Filière**, la direction estime qu'elle doit pouvoir **économiser 10%** chaque année sur les coûts en « optimisant les potentiels de fabrication » et en « améliorant la compétitivité de l'outil interne ». On comprend que là aussi, il va falloir être plus productif, sans pour autant que ça débouche sur un développement de l'activité.

Les élus mettront toute leur énergie à tenter d'infléchir ce projet, qui semble plus destiné à séduire le politique qu'à assurer un développement industriel de l'entreprise.

Rennes, le 9 mai 2016